

Burundi : des mandats d'arrêt internationaux émis contre des opposants

RFI, 18-09-2015 Au Burundi, le procureur général de la République a annoncé l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre les opposants au troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Valentin Bagorikunda a affirmé ce jeudi au cours d'une conférence de presse que les membres de la société civile à l'origine de la campagne halte au troisième mandat, certains partis d'opposition et médias étaient responsables de l'organisation d'un mouvement d'insurrection au Burundi et complices de la tentative de putsch du 13 mai. Lors de cette conférence de presse organisée à Bujumbura, M. Bagorikunda a repris à son compte les conclusions d'une commission judiciaire d'enquête qu'il avait nommé en mai.

« Dans l'enquête menée, il ressort que les organisateurs civils du mouvement insurrectionnel étaient constamment en contact avec les responsables putschistes, et militaires et policiers, a détaillé le procureur. Dans leurs plans, le renversement des institutions - faire un putsch - constituait l'ultime étape du mouvement insurrectionnel. » Mais Valentin Bagorikunda ne s'est pas limité à accuser des militants de la société civile. « Ici c'est le lieu de souligner que les médias et certains journalistes ont été parmi les grands soutiens non seulement du mouvement insurrectionnel, mais aussi des putschistes. » De nombreuses associations dans le pays La commission mandatée pour enquêter avait qualifié, au début du mois de septembre, le mouvement de contestation populaire de « mouvement insurrectionnel », initié par 25 associations de la société civile et six partis d'opposition notamment désignés et accusés d'être liés aux auteurs d'une tentative de coup d'Etat militaire, menée à la mi-mai. « Ce mouvement insurrectionnel a causé beaucoup de dégâts, tant matériels qu'humains », a précisé hier le procureur. Ainsi deux mandats d'arrêt internationaux ont été émis. « Les autres sont en cours de l'être. »